

## Analyser et comprendre des documents en histoire

### Document 1 Affiche du GPRF (août 1944)



© Archives Charmet / Bridgeman / Illus. Phili / DR

En bas à droite de l'affiche : « GPRF, secrétariat général à l'information – affiche exécutée sous l'occupation allemande en août 1944 », signature : Phili.

## **Document 2 Ordonnance du 9 août 1944**

« Le Gouvernement de la République française,  
Sur le rapport du commissaire de la justice [...]

Vu l'avis exprimé par l'assemblée consultative à sa séance du 26 juin 1944 [...]

Ordonne :

**Article 1** La forme du Gouvernement de la France est et demeure la République. En droit, celle-ci n'a pas cessé d'exister.

**Article 2** Sont en conséquence, nuls et de nul effet tous les actes constitutionnels, législatifs ou réglementaires, ainsi que les arrêtés pris pour leur exécution (...), promulgués sur le territoire continental postérieurement au 16 juin 1940 et jusqu'au rétablissement du Gouvernement provisoire de la République française.

Cette nullité doit être expressément constatée. »

## **Questions**

### **Document 1**

1. Expliquez ce qu'est le GPRF. Quel est le contexte politique et militaire en France à l'époque de l'affiche ?
2. Qui sont les personnages de l'affiche ? Que représente le signe qu'ils font avec les bras ?
3. Montrez que l'image illustre l'idée de libération.
4. L'image correspond-elle à la façon dont la France a été libérée ? Justifiez votre réponse.

### **Documents 1 et 2**

5. Montrez que l'affiche correspond au texte.